

Aucune voix pour les partis bourgeois ! Aucune négociation des prochaines attaques !

Macron a été élu avec le soutien des vieux partis réformistes et de la plupart des directions syndicales (PS, PCF, CGT, CFDT...). Aussitôt, il a montré qu'il privilégierait l'armée et qu'il diminuerait les droits des salariés au bénéfice des patrons. Aucune travailleuse consciente, aucun travailleur conscient ne peut voter aux élections législatives des 11 & 18 juin pour les candidats LREM ou ceux des autres partis bourgeois (LR, FN, DLF, UDI, MODEM, PRG, UPR, EELV, PE, PCD...).

Le nouveau président a nommé chef du gouvernement un maire LR, Edouard Philippe, ancien dirigeant d'Areva pillier de l'uranium du Niger et opposé au mariage homosexuel, Bruno Le Maire (LR) à l'économie qui est favorable à la destruction du statut de la fonction publique et à des salaires sous le SMIC ou Gérard Darmanin (LR), ministre de l'action et des comptes publics, ex-porte-parole de Sarkozy et ennemi du mariage gay. Comme le PS trahit les travailleurs, avec ou sans le PCF, au gouvernement depuis 1914, Macron a pu aussi nommer sans difficulté au gouvernement d'anciens ministres ou maires PS comme Le Drian à la Défense qui avait multiplié les ventes d'armes, Richard Ferrand, ministre des territoires mais déjà accusé de s'être enrichi frauduleusement ou encore Gérard Collomb, ancien maire de Lyon nommé à l'Intérieur (chef des flics). Enfin, sous l'étiquette de « société civile », Macron ajoute des hauts-fonctionnaires comme Jean-Michel Blanquer à l'Éducation qui dirigea la suppression de 80 000 postes de ce secteur sous Sarkozy ou des patrons comme Muriel Pénicaud, ex-DG adjointe de Dassault et ex-DRH de Danone, nommée ministre du Travail. Le Medef approuve et demande que les mesures annoncées soient rapidement prises.

Outre la prolongation de l'état d'urgence contre les libérés, la poursuite des immixtions dans d'autres pays et l'augmentation des dépenses militaires, les baisses d'impôts pour les capitalistes (sur la fortune, les bénéfices des sociétés), la retraite (suppression des régimes spéciaux, instauration du système de « points »), la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires (pas dans la police et l'armée), la pression sur les chômeurs (accepter des emplois en dehors de leurs qualifications sous la menace de suppression de leurs indemnités), l'apprentissage serait privilégié (pas pour les enfants des ministres et des patrons), les bacheliers devraient subir une sélection pour entrer en fac avec l'instauration de « pré-requis » pour s'y inscrire.

Dès cet été, Macron et Philippe veulent aggraver la précarité, en légiférant par ordonnances. Cela pourrait comporter :

- l'élargissement du champ de la domination des accords d'entreprise (en particulier, la loi ne définirait plus les CDD),
- le plafonnement des indemnités de licenciement attribuées par les conseils de prud'hommes,
- la possibilité d'un référendum à l'initiative du patronat en cas d'accord minoritaire,
- la fusion du comité d'entreprise, des délégués du personnel et du CHSCT (donc la limitation des représentants des salariés).

Pourtant, les chefs syndicaux acceptent de discuter de ces plans. Tous se sont rendus au palais de l'Élysée sur convocation de Macron le 23 mai. Tous ont rencontré Philippe le 6 juin. Le Premier ministre a promis aux « partenaires sociaux » 50 réunions pour parfaire son attaque. Le secrétaire général de FO s'en réjouit : « *La concertation avec le gouvernement se poursuit avec la ministre du Travail, après le président de la République et le Premier ministre. Elle va continuer tout l'été.* » (Mailly, *FO Hebdo*, 7 juin). Celui de la CGT est tout aussi

disposé à poursuivre la négociation avec la ministre du Travail Pénicaud. Il a quitté l'hôtel Matignon sans dire qu'il faut affronter et battre le gouvernement aux ordres des capitalistes. Il veut s'en faire... écouter : « *Il y aura des mobilisations parce que sans mobilisations, tout gouvernement, comme beaucoup de dirigeants de grandes entreprises, ont les oreilles beaucoup plus bouchées que quand il y a des mobilisations* » (Martinez, *AFP*, 6 juin). Comme s'il pouvait sortir de ce gouvernement une ordonnance favorable aux salariés !

Ni le « Front social », ni aucun des partis issus de la classe ouvrière qui présentent des candidats aux législatives (PS, LFI, PCF, NPA, LO, POID...) ne se prononce pour que la collaboration de classe sur les prochaines attaques antisociales cesse immédiatement. À quoi servent toutes les promesses électorales et toutes les revendications si les syndicats et les partis sont incapables de défendre ce qui reste des acquis sociaux antérieurs ?

Les travailleuses et les travailleurs doivent exiger de toutes les organisations qui parlent en leur nom :

Boycott par les organisations syndicales des réunions de corédaction des ordonnances !

Front unique ouvrier contre les projets d'ordonnance !

Front unique ouvrier contre les interventions impérialistes en Syrie, en Irak et au Mali !

REVOLUTION COMMUNISTE
groupe marxiste internationaliste [collectif révolution permanente]

**Front unique ouvrier
contre
les projets d'ordonnance !**

Le gouvernement Macron-Philippe se dispose contre les travailleurs p. 2
Analyse de l'élection présidentielle p. 7
Le renforcement de l'exploitation à La Poste p. 11
Adresse Internationale du 1er mai p. 14
Le mouvement de grèves et de blocages routiers en Guyane p. 15
États-Unis, les 6 premiers mois de Trump p. 18
Tortures et assassinats d'homosexuels en Tchétchénie p. 20
La bourgeoisie élitiste pille le Brésil p. 21
La Révolution russe de février 1917 p. 22
Qu'est-ce que l'internationalisme ? p. 28

n° 23 mai - juin 2017 1 euro